

## Relevé de conclusions de la séance du 1<sup>er</sup> février 2008

Étaient présents :

**URS** : C. WOLF

**UMB** : D. PEIL, S. GEHRES

**ULP** : S. KOENIG, JE RUDIO

**Rédacteurs** : S. KOENIG, JE RUDIO

Validation du compte rendu de la réunion du 10 janvier 2008 : pas de remarques, le compte rendu est adopté.

Le groupe est informé que selon toute probabilité, l'UdS ne serait pas dévolutive du patrimoine des 3 universités. Rappel de l'objectif de travail du groupe : calculer un coût moyen au m<sup>2</sup> des bâtiments de l'UdS, bâtiments qui lui permettent de réaliser ses missions (enseignement, recherche).

**Cible** : déterminer le budget annuel nécessaire. Evaluer le budget prévisionnel 2009.

**Point d'avancement** : chacune des structures a produit une matrice de "coût annuel au m<sup>2</sup> bâti". Les approches ont été confrontées, les dernières interrogations levées.

### Il est retenu :

- ▶ Le principe de s'en tenir, concernant la période d'observation, à l'année 2006 (1ère année LOLF) et chaque structure remplira les données pour 2007 (dès que les données seront disponibles compte tenu de la période d'inventaire).
- ▶ le principe que l'URS et l'UMB présentent une situation *consolidée* des coûts de personnels affectés à la fonction immobilière et aux missions de sécurité (effectifs des services centraux + ceux affectés à ces fonctions dans les composantes et les services) compte tenu de leur organisation propre.
- ▶ le principe d'indiquer le nombre d'ETP qui correspond au coût des personnels.
- ▶ le principe de rajouter une colonne permettant pour chaque item d'afficher la valeur au m<sup>2</sup> correspondante.
- ▶ le principe selon lequel chaque structure documente de manière minutieuse dans une rubrique commentaire/ explication, les sources des données et les spécificités éventuelles.
- ▶ le principe de retenir le compte par nature comme norme permettant d'alimenter les données de fluides et de contrats de nettoyage.

Par ailleurs il est précisé que concernant les bâtiments partagés, c'est la structure qui en assure la gestion qui comptabilise toutes les dépenses et la surface totale du bâtiment. La structure qui n'assure pas la gestion ne compte aucune charge ni les m<sup>2</sup> correspondants. Les collègues concernés se concerteront pour éviter les doublons ou oublis.

Compte tenu de ses éléments, chaque structure produira une matrice définitive. Elles pourront être consolidées au niveau UdS.

Autre décision : le Pôle universitaire sera contacté par D. PEIL afin de participer aux travaux du groupe et de produire une matrice de coût des surfaces non bâties.

## **La prochaine réunion se tiendra le vendredi 29 février 2008 à 10 h dans le bureau du secrétaire général à l'UMB.**

### **L'ordre du jour portera sur :**

- ▶ présentation définitive de chacune des matrices et analyse des postes présentant des écarts importants
- ▶ présentation de la consolidation des données dans un document unique
- ▶ analyse par structure des moyens budgétaires alloués par l'Etat au titre de la logistique immobilière
- ▶ évaluation des besoins à inscrire dans le budget 2009

Destinataires de ce relevé de conclusions :

D. PEIL, S. GEHRES, C. WOLF, JE RUDIO, S KOENIG, Y. LARMET, Y. AGNUS, D. D'AMBRA, G. WEHRICH, D. D'AURIA, A. NAHAVANDI

Copies : J DEROUCHE, AJ, SS, AR, OR